

AGENT SPECIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES

Rubriques principales :

Missions du poste :

- Apporter aux enseignants une assistance pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants.
- Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants.
- Participer à la communauté éducative.
- Participer à la surveillance et à l'animation des temps de garderie et de cantine.

Activités et tâches principales du poste :

PERIODE PERISCOLAIRE

• Participer à la surveillance et à l'animation des temps de garderie :

- Participer à l'accueil des parents.
- Participer à la surveillance et à l'animation des temps de garderie du matin et du soir.
- Aider les enfants à prendre leur goûter.
- Ranger la salle, nettoyer les tables et fermer les volets et les portes en fin de journée.
- Accompagner les enfants de maternelle dans les trajets pour la cantine.

• Participer à la surveillance et à l'accompagnement des temps de cantine (*indiquer le nombre de services le cas échéant*) :

- Aider à l'habillage des petits et participer au lavage des tables et à la mise du couvert (*le cas échéant*)
- Effectuer la surveillance de la récréation.
- Participer au lavage de la vaisselle et à son rangement.

PERIODE SCOLAIRE

• Apporter aux enseignants une assistance pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants :

- Préparer la salle de classe avant l'arrivée des enfants (installer les ateliers dessins et jeux).
- Accueillir les enfants et les parents, transmettre les informations et orienter les demandes.
- Effectuer le pointage dans toutes les classes pour la cantine et le bus et transmettre les informations.
- Assurer la propreté corporelle des enfants (toilettes, lavage des mains, nez qui coule, lacets...).
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques.
- Assister les enfants pour les habillages/déshabillages.
- Surveiller la sieste et refaire les lits.
- Assurer la surveillance des temps de récréation avec l'instituteur.
- Etre force de proposition concernant des idées de travaux manuels pour les fêtes.

• Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants :

- Maintenir les locaux (toilettes...) et le matériel (tables, chaises...) en état de propreté et de fonctionnement (nettoyer et désinfecter si besoin, changer les essuie-mains, le papier WC...).
- Nettoyer les tables, ranger les chaises, remettre en ordre le coin poupées et ranger les jeux.
- Remettre en ordre et nettoyer les sols, mobiliers et surfaces vitrées de la salle de classe.
- Porter le linge à nettoyer à la mairie (draps de la sieste, serviettes, habits des poupées...).
- Désinfecter les jouets (*périodicité à fixer le cas échéant*).

• Participer aux événements de l'année scolaire :

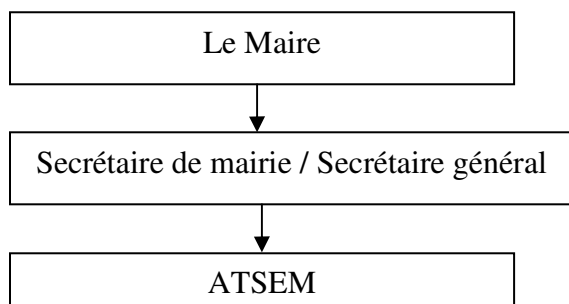
- Préparer la pharmacie et les changes pour les sorties,
- Préparer la fête de l'école.
- Surveiller les enfants lors des sorties scolaires

Activités et tâches secondaires du poste :

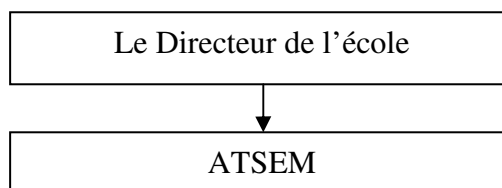
- Gérer l'armoire à pharmacie : veiller aux stocks de médicaments, intervenir pour les blessures légères.
- Distribuer occasionnellement les factures de la cantine.
- Réceptionner occasionnellement les paiements des parents pour la cantine et les porter à la mairie.
- Gérer les stocks des produits d'entretien (*le cas échéant*).

Positionnement hiérarchique :

PERIODE PERISCOLAIRE



PERIODE SCOLAIRE



Relations fonctionnelles :

- **En interne :** (*placé sous l'autorité hiérarchique de la collectivité*).

Les agents (*à détailler*)

Collabore avec l'animateur périscolaire pour les temps de garderie du matin et du soir

- **En externe :** (*placé sous la responsabilité fonctionnelle du directeur de l'école et sous la responsabilité directe de l'enseignant pendant le temps scolaire*).

Les enfants (*à détailler*)

Les enseignants (*à détailler*)

Relations quotidiennes avec les parents, dans la limite de ses prérogatives.

Exigences requises :

- **Compétences techniques à acquérir :**

Connaître les techniques d'écoute active, de communication et d'animation.

Connaître les projets éducatifs et pédagogiques de l'école.

Connaître les grands principes de développement physique, moteur et affectif des jeunes enfants.

Appliquer les techniques de base de la pédagogie et de la psychologie en rapport avec les jeunes enfants.

Maîtriser les règles d'hygiène corporelle.

Maîtriser les postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de troubles comportementaux...

Appliquer les règles de sécurité.

Connaître les gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d'entretien des locaux.

Mettre en œuvre les règles générales ou spécifiques d'hygiène de locaux et de stockage des produits.

• Compétences relationnelles :

Etre patient.
Goût du travail avec les enfants.
Etre rigoureux et méthodique.
Etre vigilant, attentif et réactif.
Savoir travailler en équipe.
Savoir gérer les situations relationnelles difficiles.

Cadre statutaire accessible :

Catégorie : C

Filière : Médico-sociale

Cadre d'emplois : Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Moyens mis à disposition :

- Jeux pour les enfants, livres, feutres, crayons...
- Matériel nécessaire à la préparation des activités
- Produits d'entretien
- Gilets jaunes

Conditions et contraintes d'exercice :

- Temps de travail de x heures par semaine (*si temps non complet*)
- Horaires de travail réguliers avec amplitude variable selon les événements (fêtes de l'école, sorties scolaires, réunion, ...)
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Exposition au bruit et au stress
- Pénibilité liée aux postures de travail

"Les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité" (Article 2-1 du Décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié).

Les risques liés aux activités du poste ainsi que les équipements de protection individuelle sont explicités ci-dessus. Les besoins en formation spécifiques sont identifiés dans le parcours de formation ci-après.

L'ensemble des consignes de sécurité et de prévention des risques est repris dans le document " Exemple de fiche pour l'accueil et la formation santé - sécurité de tout nouvel agent ".

Parcours de formation

RAPPEL IMPORTANT : Le parcours proposé est à titre indicatif. Il devra être travaillé en concertation avec le jeune, le tuteur et l'autorité territoriale.

Il a pour objectif de contribuer à ce que :

- la collectivité puisse avoir un personnel qualifié en fin de contrat.
- le jeune en emploi d'avenir soit accompagné dans son insertion professionnelle et donc préparé à un métier de la Fonction Publique Territoriale.
 - Parcours de formation et de pré-qualification à individualiser en fonction des besoins du jeune en emploi d'avenir :

Phases prévues dans le dossier de suivi et d'engagement	Nature des formations	Intitulé des formations ¹
Phase d'intégration (3 premiers mois)	- Actions de remise à niveau/remobilisation	- Formation d'adaptation à la Fonction Publique Territoriale (2 jours)
	- Acquisition des savoirs de base (<i>mathématiques, français, informatique, expression orale...</i>)	- Les bases de la communication (3 jours) - Mieux s'exprimer à l'oral (4 jours)
	- Adaptation au poste de travail/compétences fondamentales	- Le rôle éducatif de l'ATSEM (2 jours) - Respect des rythmes et des besoins de l'enfant (2 jours) - Communication et relation au sein de l'équipe ATSEM, parents, enseignants, enfants (2 jours) - Connaissance de l'enfant (3-6 ans ou 7-12 ans) (2 jours) - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (HACCP) (3 jours) - Les allergies alimentaires (2 jours)
Phase de stabilisation	- Acquisition de nouvelles compétences/formation de professionnalisation	- Le rôle de l'ATSEM dans le cadre du PAI (1 jour) - Incivilités et agressivité à l'école élémentaire (3 jours) - Accueillir et intégrer un enfant porteur de handicap à l'école et en ALSH (2 jours) - Le repas à l'école : un temps d'éducation et de plaisir (3 jours) - Activités manuelles (2 jours) - Raconter des histoires aux jeunes enfants (4 jours)
Phase de consolidation	- Formation pré-qualifiante ou qualifiante	- CAP Petite enfance - Préparation au concours d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe

- Scénario possible de réussite et d'intégration :

A L'ISSUE DU CONTRAT, L'EMPLOI D'AVENIR PEUT PERMETTRE AU BENEFICIAIRE DE :

- atteindre le niveau de formation de	Niveau V (CAP)
- envisager l'accès au cadre statutaire de	Agent territorial spécialisés des écoles maternelles

Réalisée le :
Mise à jour le :

¹ Formations courtes dispensées par le CNFPT Aquitaine